

Ausschreibung des „Prix Velo für velofreundliche Betriebe 2011“ Der Velo-Preis für innovative Unternehmen und Verwaltungen

Alle zwei Jahre schreibt Pro Velo Schweiz einen Preis für Unternehmen aus, die sich innovativ mit dem Thema Velo befassen haben. Anwärter auf den „Prix Velo Betriebe“ sind Firmen, Behörden und Organisationen, welche die Zeichen der Zeit erkannt haben und wegweisende Veloförderung betreiben. Ein zum ersten Mal ausgeschriebener KMU-Preis honoriert die Veloförderung kleiner und mittlerer Unternehmen. Die zwei Hauptpreisträger und der KMU-Sieger erhalten je ein „Flyer“ E-Bike als Betriebsvelo und das Prädikat „velofreundlicher Betrieb“. Die Jury setzt sich aus Verkehrs- und Veloexperten sowie aus Preisträgern der letzten Ausgaben zusammen. Seit der ersten Austragung 1998 sind 23 Betriebe mit dem „Prix Velo Betriebe“ ausgezeichnet worden, z.B. 2009 die Clariant Produkte (Schweiz) AG in Muttenz und der Flughafen in Genf, die auch in der Mobilservice DATENBANK für Unternehmensbeispiele zu finden sind. Der Einsendeschluss der Bewerbungen für den „Prix Velo Betriebe 2011“ ist am 31. Januar 2011. Viel Erfolg! (Sprachen: de, fr)

Weitere Informationen:

Prix Velo Betriebe 2011

www.prixvelo.ch

Pro Velo Schweiz

www.pro-velo.ch

Mobilservice DATENBANK für Unternehmensbeispiele:

www.mobilservice.ch/mobilservice/akten/mobilitaet/unternehmensbeispiele-1.html

Mise au concours du «Prix Vélo pour entreprises cyclophiles 2011» Le prix vélo pour entreprises et administrations innovantes

Tous les deux ans, Pro Vélo Suisse met au concours un prix pour les entreprises s'étant frottées avec un esprit novateur au thème des déplacements cyclistes. Les prétendants au «Prix Vélo» sont des entreprises, administrations ou organisations qui ont su sentir l'air du temps et engager une promotion du vélo novatrice. Pour la première fois, un prix spécial PME sera mis au concours, qui distinguera les efforts des petites et moyennes entreprises. Les deux lauréats principaux ainsi que la PME gagnante recevront chacun un vélo électrique «Flyer» comme véhicule d'entreprise, et la mention «Prix Vélo – entreprise cyclophile». Le jury se compose d'experts en transports et en trafic cycliste, ainsi que d'anciens lauréats. Depuis ses débuts en 1998, le «Prix Vélo» a été décerné à 23 entreprises, dont l'entreprise Clariant (Suisse) et l'Aéroport International de Genève en 2009. Ces exemples peuvent être consultés dans la BASE DE DONNEES des entreprises de Mobilservice. Le délai d'inscription pour les dossiers de candidature au «Prix Vélo 2011» est fixé au 31 janvier 2011. Bonne chance! (langue: français, allemand)

Pour plus d'informations :

Prix Vélo pour entreprises cyclophiles 2011

www.prixvelo.ch

Pro Velo Suisse

www.pro-velo.ch

Mobilservice BASE DE DONNEES des entreprises:

www.mobilservice.ch/mobilservice/dossiers/mobilite/entreprises-engagent-1.html

03.12.2010

Association faïtière nationale
pour les intérêts des cyclistes
Bollwerk 35 | Case postale 6711
CH-3001 Berne

Tél 031 318 54 11 | Fax 031 312 24 02
info@pro-velo.ch | www.pro-velo.ch
CP 34-2641-5

Communiqué de presse et texte pour votre newsletter du 12 novembre 2010

Lancement du « Prix Vélo Entreprise 2011 » - avec catégorie spéciale PME !

Tous les deux ans, PRO VELO Suisse met aux concours des vélos électriques pour récompenser les entreprises les plus cyclophiles. Nouveauté cette année : un prix spécifique pour les PME. Les mesures de promotion du vélo peuvent être destinées aux pendulaire ou aux clients et peuvent toucher autant les infrastructures, la gestion de l'entreprise que des actions novatrices.

Les candidats potentiels du « Prix Vélo pour entreprises cyclophiles » sont des entreprises, des administrations ou des organisations, qui ont su sentir l'air du temps et posent des signes forts en faveur du vélo. Pour la première fois, un prix récompensera spécifiquement les petites et moyennes entreprises. Trois vélos à assistance électrique FLYER ainsi que le titre « Entreprise cyclophile » attendent les gagnants.

En quelques questions, le formulaire de participation et sa check-list permettent d'évaluer l'orientation cyclophile de l'entreprise. Le délai de remise des dossiers est le 31 janvier 2011.

Les partenaires du « Prix Vélo Entreprise » sont l'Office Fédéral de l'Environnement, Biketec SA, velosuisse et Velopa SA.

Lien vers le [document de participation](#)

Texte pour votre newsletter :

Lancement du « Prix Vélo Entreprise 2011 » - avec catégorie spéciale PME !
PRO VELO Suisse récompense les entreprises qui mettent en œuvre des mesures exemplaires ou innovatives en faveur du vélo. Elles peuvent être aussi bien à destination des clients que du personnel. Trois vélos à assistance électrique FLYER ainsi que le titre « Entreprise cyclophile » attendent les gagnants. Le délai de remise des dossiers est le 31 janvier 2011.

Documents de participation sur www.prixvelo.ch

Informations

Marianne Fässler, Cheffe de projet Prix Vélo, PRO VELO Suisse, tél. 031 318 54 15
marianne.faessler@pro-velo.ch

PRO VELO Suisse est l'association faîtière nationale de défense des intérêts des cyclistes en Suisse. Elle regroupe plus de 35 associations régionales et plus de 28'000 membres individuels.



RÉCOMPENSE POUR
ENTREPRISES
CYCLOPHILES 2011



Questions et soutien

Marianne Fässler
Cheffe de projet «Prix Vélo»
PRO VELO Suisse
tél. 031 318 54 15

www.prixvelo.ch
prixvelo@pro-velo.ch

Les partenaires du
«Prix Vélo Entreprises» sont l'Office
fédéral de l'environnement (OFEV),
Biketec, velosuisse et velopa.

PRO VELO Suisse décerne
une année sur deux le «Prix Vélo
Entreprises» (2011) et le «Prix Vélo
Infrastructure» (2012).

Calendrier

31 janvier 2011
Délai de dépôt des dossiers
(date du cachet de la poste)

Mars 2011
Décision du jury

Printemps 2011
Remise des prix



Stand d'information de Clariant Produits (Suisse) SA,
Muttenz, gagnant «Prix Vélo entreprises» 2009

Jury

— — —

Le jury se compose d'experts des transports et du trafic cycliste ainsi que de collaboratrices et collaborateurs d'entreprises primées:

Le jury évalue et commente les dossiers mais n'est pas tenu de justifier sa décision de ne pas récompenser un projet. La décision du jury est définitive. Tout recours juridique est exclu.

Anna-Valentina Cenariu

responsable Environmental Management, banque Sarasin & Cie AG, Bâle

Emmanuel Fankhauser

chef de projet, Citec Ingenieurs, Genève

Andreas Gubler

président de velosuisse, Berne

Gabi Hildesheimer

présidente d'OEBU, Zurich

Ulrike Huwer

ingénieure en transports, Association suisse des ingénieurs et experts en transports (SVI), Zurich

Luzia Meister

vice-présidente de PRO VELO Suisse, Granges

Marcel Mühlestein

responsable de la mobilité à la FSASD, Carouge

Kurt Schär

directeur de Biketec AG, Huttwil

Prix

— — —

Les deux projets les plus convaincants et le gagnant du prix PME sont récompensés par un vélo électrique FLYER à utiliser au sein de l'entreprise. D'autres projets se verront attribuer la mention «PRIX VÉLO – entreprise cyclophile». Toutes les entreprises primées seront mentionnées sur le site Internet www.prixvelo.ch et dans le cadre d'un évènement médiatique.



Station de gonflage des pneus de l'Aéroport International de Genève, gagnant «Prix Vélo entreprises» 2009

Le formulaire de participation et les documents associés doivent être envoyés au plus tard le 31 janvier 2011 à:

PRO VELO Suisse
«Prix Vélo Entreprises»
Case postale 6711
3001 Berne

www.prixvelo.ch
prixvelo@pro-velo.ch

RÉCOMPENSE POUR
ENTREPRISES
CYCLOPHILES 2011



Formulaire de participation

— — —

Nom de l'entreprise

Adresse

Personne de contact

Lieu(x) *

Téléphone, e-mail

Nous sommes une PME:

oui

non

nombre de collaborateurs/-trices

* Les entreprises qui disposent de plusieurs filiales peuvent déposer un dossier par site/filiale ou un dossier commun.

Annexes

1.

2.

3.

4.

5.

6.

Lieu, date

Signature

En signant le présent formulaire de participation, vous déclarez accepter les conditions de participation.

Vous confirmez que toutes les données indiquées sont conformes à la réalité et autorisez PRO VELO Suisse à les vérifier si nécessaire.

Les dossiers gagnants peuvent être réutilisés pour une publication sur le site internet, dans des rapports et pour le travail médiatique.

Prix Vélo Entreprises 2011

— — —

PRO VELO Suisse récompense depuis 1998 des entreprises, des autorités publiques et des organisations qui pratiquent la promotion du vélo pour leur personnel (et leur clientèle). Les trois lauréats recevront un vélo électrique FLYER, à mettre à la disposition des collaboratrices et collaborateurs! Les meilleures candidatures se verront en outre attribuer la mention «PRIX VÉLO – entreprise cyclophile».

Tentez votre chance et déposez votre candidature au moyen du formulaire ci-dessous «Prix Vélo Entreprises».

Organisations primées précédemment:

Aéroport International de Genève / AUE canton de Bâle-Ville / Banque Sarasin, Bâle / Office fédéral des sports, Macolin / Clariant Produits (Suisse) SA, Muttenz / Eawag, Dübendorf / Ernst Basler + Partner AG, Zurich / Hôpital Felix-Platter, Bâle / FSASD, Carouge / Commune de Kriens / Hôpital cantonal d'Aarau / Hôpital cantonal de Baden AG / Hôpital cantonal de Lucerne / Hôpital cantonal de Schaffhouse / INFICON AG, Balzers / Novartis Services AG, Bâle / PAX Assurances, Bâle / Services psychiatriques de Thurgovie / Hôpital Thoune-Simmental / Spitex Bâle / Unaxis, Balzers / Ville de Genève / Veloplus AG, Wetzikon



Stationnement vélo de la FSASD à Carouge, gagnant «Prix Vélo entreprises» 2009

Conditions de participation

Le «Prix Vélo Entreprises» s'adresse à toutes les entreprises de Suisse qui contribuent à la promotion du vélo auprès de leurs collaboratrices et collaborateurs et/ou de leur clientèle, par des mesures exemplaires – organisationnelles ou liées aux infrastructures – et des idées novatrices.

Domaines

La promotion du vélo dans les trajets domicile-travail est au centre du «Prix Vélo Entreprises». Des mesures de promotion du vélo auprès des clients sont également primées.

Un prix PME récompensera pour la première fois les efforts des petites et moyennes entreprises (jusqu'à 250 collaborateurs/-trices).

Critères

Le jury évalue les dossiers à l'aune des quatre grands critères suivants:

- Infrastructure
- Motivation et incitations
- Communication et intégration structurelle
- Innovation

PRO VELO Suisse se réserve le droit d'effectuer des visites sur place et de se procurer des renseignements supplémentaires.



Livraison de repas par la FSASD à Carouge, gagnant «Prix Vélo entreprises» 2009

Formulaire participation et envoi des dossiers

— — —

Veillez détacher le formulaire de participation/questionnaire et le remplir entièrement. Il fait partie intégrante du dossier de candidature.

(peut également être téléchargé au format Word sur www.prixvelo.ch)

Informations complémentaires

Veillez décrire toute autre mesure ou action en annexe (maximum une page A4) et documenter les questions munies d'un point rouge «●»: articles de presse, documents internes, organigrammes, concepts, photos, plans des places de stationnement pour vélo, etc.)

Annexes

Les annexes doivent si possible être également envoyées sous forme électronique (sur CD) afin que nous puissions les réutiliser sur le site de PRO VELO Suisse, pour le travail médiatique et pour notre collection de «Best practices».

Le formulaire de participation et les documents associés doivent être envoyés au plus tard le 31 janvier 2011 à:

**PRO VELO Suisse
«Prix Vélo Entreprises»
Case postale 6711
3001 Berne**

**www.prixvelo.ch
prixvelo@pro-velo.ch**

Questionnaire d'évaluation

— — —

Mesures destinées aux collaborateurs/-trices (trafic pendulaire)

Nombre de places de stationnement extérieures non couvertes

Nombre de places de stationnement extérieures couvertes

Nombre de places de stationnement fermées à clé (locaux internes, boxes)

Nombre de vélos d'entreprise

Pompe, outils, facilités de réparation

oui

non

Douches, vestiaires et casiers avec clé

oui

non

Accès/signalisation simple et complète pour les cyclistes ●

oui

non

Places de stationnement à proximité des entrées ●

oui

non

Action casque vélo (promotion, port correct, etc.) ●

oui

non

Contrôle technique des vélos ●

oui

non

Journées d'action, sortie d'entreprise à vélo ●

oui

non

Actions de transfert modal (p. ex. bike to work)

oui

non

Vignettes vélo gratuites ●

oui

non

Mesures de promotion du vélo dans le cadre des trajets professionnels ●

Trajets à vélo pendant le temps de travail: visite de clients, navette entre deux sites, séances, transports

Mesures de promotion du vélo dans le trafic clientèle ●

Autres questions

Incitations financières pour les cyclistes ●

oui

non

Les places de stationnement pour les véhicules sont payantes ●

oui

non

L'entreprise s'engage en faveur des cyclistes dans sa commune ●

oui

non

La promotion/l'utilisation du vélo est ancrée dans les documents stratégiques de l'entreprise ●

oui

non

La gestion de la mobilité est ancrée dans les principes directeurs de l'entreprise ●

oui

non

Une personne ou un service est responsable des questions relatives au vélo, etc. ●

oui

non



Prix Velo pour entreprises cyclophiles 2009 **Rapport du jury – Evaluation des Lauréats**

Le jury constate que cette année, la qualité des candidatures était nettement à la hausse par rapport aux éditions précédentes. Un prix récompensant la meilleure candidature suisse-italienne a été mis au concours lors du lancement. Force est de constater avec le recul que cette annonce a eu un effet positif sur le nombre de candidatures émanant de Suisse romande et, d'autre part, que les meilleures entreprises romandes pouvaient sans conteste rivaliser avec les candidatures de Suisse germanophone. Ainsi, le jury a décidé de considérer toutes les candidatures sans distinctions par région linguistique. Depuis 1998, seule une institution romande avait été récompensée. Cette année, ce sont trois entreprises qui ont été primées pour leur longueur d'avance en matière de promotion du vélo. Un signe de plus que le « rattrapage romand » est bel est bien en cours.

Les trois lauréats des prix principaux

Aéroport International de Genève (AIG) ; 720 collaborateurs-trices

L'entreprise s'est lancée dans un ambitieux plan de mobilité qui s'adresse non seulement à ses propres collaborateurs et collaboratrices, mais vise également à convaincre les sociétés et l'ensemble du personnel du site aéroportuaire de l'intérêt de la mobilité douce (8500 employé-es). La page internet présentant le plan de mobilité rassemble de nombreuses informations et en donne une bonne vue d'ensemble.

Les mesures innovantes ne manquent pas. Citons à titre d'exemple les restrictions sur l'accès au stationnement automobile, avec création d'un parking occasionnel spécialement bien adapté aux utilisateurs d'un autre mode de transport (vélo, TP) et la communication ciblée en fonction de chaque moyen de transport.

Concernant le vélo, la carte des itinéraires recommandés, très bien pensée, comprend aussi leur profil de déclivité, les temps de parcours, ainsi que la localisation des facilités pour cyclistes, sans oublier un argumentaire des plus convaincants ! A noter tout particulièrement : une prime d'écomobilité annuelle est versée aux employés de l'AIG dont la marche ou le vélo constitue le moyen de transport principal. La prime est attribuée aux personnes qui s'engagent à ne pas utiliser plus de 6 jours par mois un moyen de transport individuel motorisé et qui ne bénéficient pas d'un abonnement de parking plein-temps ou mi-temps, ni d'un abonnement annuel de transport public subventionné. En complément, l'entreprise mène chaque année des actions pour la promotion du vélo, met à disposition 13 vélos d'entreprise pour les déplacements professionnels ainsi que des places de stationnement vélo de qualité, bien répartis et à proximité des entrées des bâtiments. L'engagement auprès des autorités locales est également à souligner: un audit détaillé des accès cyclables (balisage, revêtement, marquages,...) a été effectué et les améliorations proposées sont en voie d'être déposées auprès des communes et autres parties prenantes afin d'être mises en œuvre.

www.mobilite-aeroport.ch

FSASD, Genève ; 1900 collaborateurs-trices

C'est suite à une étude menée en 2003 qui a mis en exergue le stress généré par les déplacements professionnels que la FSASD (Fondation des services d'aides et soins à domicile), à Genève, a décidé de se soucier des déplacements de ses 1'900 employé-e-s, répartis dans 21 centres.

Un système d'indemnisation au kilomètre axé principalement sur la voiture privée a été remplacé dans ses centres, exceptés 5 centres à la campagne, par un plan de mobilité sur mesure où les vélos - à assistance électriques, classiques et pliants - tiennent une place de choix aux côtés des véhicules Mobility CarSharing et des abonnements de transports publics subventionnés. Pour assurer l'efficacité du réseau, des « PédalParc » et des abris à vélos sécurisés ont été installés dans une vingtaine de lieux stratégiques du canton, en partenariat avec la Ville et l'association Genève-roule, qui assure l'entretien des vélos. L'entreprise ne lésine pas sur les efforts pour assurer le confort des (futurs) cyclistes : cours vélos, rabais auprès de certains fournisseurs, pompes, casques, pèlerines et divers équipements réfléchissants sont proposés aux collaborateurs-trices. Le vélo à assistance électrique aurait semble-t-il permis de conquérir les plus récalcitrants. Ainsi, au travers de brochures, d'événements réguliers, ainsi que de vélos publicitaires en route toute la ville, l'entreprise diffuse une véritable culture cycliste. La plupart des mesures ont été mises en place en faveur des déplacements professionnels, mais les collaborateurs-trices ont la possibilité (sous certaines conditions) d'utiliser les vélos d'entreprise et les vélos électriques pour leurs déplacements pendulaires. Pour ce type de déplacements, le jury voit encore un potentiel de progression important. Il regrette de petits faux pas dans la communication des habitudes de sécurité (certains dépliants affichent des casques portés de façon incorrecte). Le jury se réjouit de l'excellente et cohérente candidature de la FSASD, qui mérite de l'ériger en entreprise exemplaire en matière de cyclophilie.

Clariant Produkte Schweiz AG, Muttenz ; 1200 collaborateurs-trices

A la lecture de la candidature de Clariant, un point a particulièrement marqué le jury : la promotion du vélo est une composante d'un large programme, élaboré de façon exemplaire et mis en œuvre de manière conséquente. Depuis le printemps 2006, Clariant a analysé, relié, développé, ancré stratégiquement, assuré le financement, progressivement mis en place et évalué ses actions liées à la mobilité, jusqu'alors ponctuelles, dans le cadre du projet « Mobil zum Ziel – Mobilitätsmanagement bei Clariant in der Schweiz ».

Depuis, la promotion d'une mobilité respectueuse de l'environnement fait partie des lignes directrices de la multinationale, ce qui confère à l'utilisation du vélo un rôle clé à titre de moyen de transport sain, efficace et écologique. Le projet « Mobil zum Ziel » rencontre un bon appui au sein de l'entreprise, certains membres de la direction étant membres du comité de pilotage. Clariant offre à ses collaborateurs-trices de très bonnes infrastructures pour le vélo et mène chaque année plusieurs actions (casque, contrôle de sécurité, journées d'action). D'autre part, elle met à disposition des vélos d'entreprise et propose aux cyclistes d'autres services (réparations, cartes d'itinéraires, articles cyclistes à prix réduits, ...). A relever particulièrement, la large et bonne communication via l'intranet et le journal des collaborateurs-trices. L'effet des actions est mesuré à

l'aide d'une enquête des répartitions modales, qui révèle une augmentation annuelle de la part liée au vélo de 1-2%. Le jury voit dans les places de parc proposées gratuitement aux employés un potentiel d'amélioration important. Le paiement du parking motiverait de nombreux collaborateurs à adopter le « reflexe-vélo » pour leurs déplacements. Une telle taxe permettrait d'autre part de générer des moyens supplémentaires pour la mise en œuvre de nouvelles actions. Le jury salue l'engagement de Clariant en faveur de l'amélioration des infrastructures cyclistes (particulièrement des voies d'accès), non seulement en interne, mais également auprès des du canton et des communes. En outre, il est important de relever que Clariant s'est tenue à ses objectifs de mise en place malgré les difficultés liées au contexte économique.

Les quatre lauréats des prix de reconnaissance

Centre psychiatrique Münsingen; 700 collaborateurs

Le Centre psychiatrique Münsingen (Psychiatriezentrum Münsingen, PZM), un des plus grands employeurs de la région, soutient et encourage l'utilisation du vélo par ses employés, visiteurs et clients. Un des principes de l'entreprise est : « Nous prenons soin de notre environnement ». La commission interne à l'entreprise « Etre humain et l'environnement » veille à ce que ce principe ne reste pas lettre morte. Celle-ci a initié en 2004 le projet « Mobilité douce » comportant un volet « Promotion du vélo ». Le jury considère l'approche du Centre PZM comme exemplaire. Le bref résumé de la première description du projet dit : « *Le centre psychiatrique encourage la pratique du vélo et est prêt à lui dérouler le tapis rouge.* » Un groupe est alors chargé de la mission de mettre en place des propositions et un budget pour le volet « Promotion du vélo », en prenant en compte des conditions cadres et des délais. L'approche systématique et progressive du Centre PZM s'est révélée fructueuse : analyse de la situation et estimation du potentiel on débouché sur des propositions de mesures adaptées. La concrétisation du projet s'est traduite par des améliorations déterminantes au niveau des infrastructures, un concept d'encouragement comprenant des incitations pour les cyclistes ainsi qu'une communication régulière témoignant de la progression des mesures. Le jury se réjouit également du fait que l'appel à candidature « Entreprise cyclophile » ait dès le début été perçu par le Centre PZM comme une motivation à participer. Un catalogue de mesures actualisé en permanence montre les actions déjà entreprises, les actions à mettre en œuvre à moyen terme et celles qui doivent encore être testées. Cette approche a garanti un ancrage fort de la promotion du vélo dans la culture de l'entreprise et a permis entretemps son institutionnalisation. Le jury considère que le Centre psychiatrique Münsingen déroule effectivement le tapis rouge au vélo et récompense l'entreprise par le Prix de reconnaissance.

EPFL Lausanne, env. 10'000 collaborateurs et étudiants

A Lausanne, l'Ecole Polytechnique Fédérale (EPFL) s'est elle aussi lancée dans une vaste entreprise d'observation des pratiques et de développement de solutions de mobilité. Les mesures de promotion du vélo mises en œuvre jouent dans tous les registres : développement du stationnement sécurisé et non sécurisé, réhabilitation de

douches, casiers, vélos d'entreprises pour les trajets internes, entre autres. De plus, un « Point Vélo » à disposition des étudiants et du personnel propose la réparation, le lavage, gonflage, en complément d'actions de formation. L'EPFL a obtenu la mise en place de bandes cyclables sur la route cantonale à proximité du site, désormais limité à 30km/h.

Pour la première fois en Suisse, le projet CampusRoule prévoit de mettre à disposition dès ce printemps 50 vélos en réseau, utilisables à partir du badge personnel de l'EPFL. Le jury considère la candidature de haute qualité. Elle est cependant également difficile à évaluer, puisqu'il est difficile de séparer distinctement les prestations destinées aux collaborateurs-trices de celles prévues pour les étudiant-e-s. L'EPFL dispose de très bonnes infrastructures et mène de nombreuses actions pour les cyclistes. Une marge de progression réside encore dans la gestion des places de parc et dans les soutiens financiers visant à encourager les collaborateurs-trices à utiliser le vélo.

Google, Zürich; 450 collaborateurs

Google a récemment été désigné comme « L'employeur le plus apprécié ». Le jury confirme cette distinction, puisque tous les vœux des cyclistes semblent exaucés. La base est constituée d'excellentes infrastructures : outre les pompes à vélo et les outils nécessaires aux réparations, les employés ont à disposition des douches (y compris linges de bain), des vestiaires avec casiers à clé et un séchoir pour suspendre les habits éventuellement mouillés suite au déplacement à vélo. L'offre est complétée par une salle de fitness avec des vélos de spinning et un buffet de petit-déjeuner gratuit ouvert toute l'année. Le stationnement vélo est le point qui apparaît au Jury comme susceptible d'être amélioré. Ce petit défaut est vite oublié : dans les anciens locaux de Hürlimann à Zurich, fraîchement investis par l'entreprise en 2008, sera construit un parking pour vélos couvert. En outre, l'utilisation du vélo est encouragée par des moyens multiples : complément de salaire mensuel pour les transports écologiques (Transportation benefit), prix supplémentaires lors de l'action annuelle bike to work et cadeaux à tous les cyclistes (casque, gourde, pompe, veste à réflecteurs et catadioptrés pour les rayons). De plus, chaque employé-e a eu la possibilité, dans le cadre de l'action « hotwheels » 2007, de commander gratuitement un vélo Google (96% des collaborateurs-trices ont profité de cette offre). A noter également que sur 450 collaborateurs-trices, seul une vingtaine ont loué une place de parc pour leur voiture. Le fait que ces places ne font l'objet d'aucune subvention par Google pourrait expliquer ce nombre aussi bas. En guise d'engagement supplémentaire, Google soutient une œuvre de bienfaisance librement choisie pour chaque trajet domicile-travail effectué à la force musculaire. Particulièrement dignes d'intérêt sont également la distribution des responsabilités chez Google : l'entreprise bénéficie d'une hiérarchie plate et nombre de projets prennent leur origine dans des initiatives personnelles de collaborateurs-trices engagé-e-s. Il en va ainsi pour le « Gym-Committee », en charge de la promotion de la santé auprès des collaborateurs, où le vélo a une place importante. Le jury constate que ce système semble bien fonctionner chez Google. Il émet néanmoins quelques bémols, puisque la pérennité de cet engagement dépend de quelques individus.

Eawag, Dübendorf/Kastanienbaum; 400 collaborateurs

De par sa situation, l'Eawag s'investit fortement pour la combinaison vélo/transports publics. L'Eawag est atteignable en 5 minutes, tant depuis la gare de Stettbach que depuis Dübendorf. La création de la « IG Velo Eawag » (communauté d'intérêts pour le vélo) remonte à fin 1994, avec pour but initial la création de places couvertes et à l'abri des voleurs pour les vélos à la gare de Stettbach. Les membres ont la possibilité de déposer leur vélo dans le local à vélos propre à l'association. Depuis 2003, l'Eawag prend en charge tous les coûts issus de ce local, y compris une assurance (au prix d'achat du vélo neuf) contre le vol et les déprédations. La problématique du parcage des vélos à la gare de Stettbach a été le déclencheur de la promotion du vélo au sein de l'Eawag et elle continue aujourd'hui à occuper l'entreprise. Lors de la construction de la Glattalbahn, l'ancien bâtiment et son local à vélos seront démolis. C'est pourquoi l'Eawag s'engage en partenariat avec l'Empa à construire une nouvelle vélostation lors de la transformation de la gare. Tout aussi remarquables sont les interventions auprès de la commune et du canton pour des itinéraires d'accès à l'entreprise sûres et confortables. Les très bonnes infrastructures sur le site sont complétées par une bonne communication et documentation. Le jury souhaite mettre en avant plus particulièrement encore deux mesures : en 2006, la direction a redéfini les objectifs liés à l'énergie et à la mobilité (entre autres : « l'Eawag compense ses émissions de CO2 issus de la mobilité »). Pour atteindre ces objectifs, des taxes d'incitation et des taxes d'émissions de CO2 ont été introduites, qui rendent possible le financement de la construction et l'entretien d'abris à vélos. L'argent des frais de parcage (et des taxes de compensation lors des locations de véhicules) est investi dans des réductions sur les billets de transports en communs et dans des dépenses liées au stationnement vélo dans les gares. Une seconde mesure particulièrement innovante montre l'attention portée à la conception des abris à vélo : des autocollants sur les surfaces vitrées évitent efficacement des dangers aux oiseaux. La promotion du vélo au sein de l'Eawag s'est développée de façon spontanée au fil du temps et est, par là même, peut-être de manière moins structurée qu'ailleurs, néanmoins avec diversité, vie et toujours en adéquation avec les besoins actuels. L'Eawag Dübendorf a reçu le prix de reconnaissance du Prix Velo en 2004. Le jury a approuvé une nouvelle distinction, l'engagement en faveur du vélo ayant été poursuivi de façon conséquente et de nouvelles mesures pour la promotion du vélo ayant été mises en œuvre.

Le jury

Bührer Stefan, Membre du comité de velosuisse

Fankhauser Emmanuel, Ingénieur des transports SVI, Citec SA

Hildesheimer Gabi, Directrice de l'OEBU, réseau pour une économie durable

Hofstetter Simon, Banque Sarasin&Cie SA

Meister Luzia, Vice-présidente de Pro Velo Suisse

Schär Kurt, Directeur de Biketec AG

Zimmermann Gregor, Chef de projet Prix Velo, PRO VELO Suisse